

INVESTIR DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION AU BURKINA FASO

VISION DU GOUVERNEMENT :

A l'horizon 2030, le Burkina Faso dispose d'un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour son développement socioéconomique

POTENTIEL DU SECTEUR

- Taux de scolarisation dans le primaire: 86,1% en 2020
- Plus de 20 000 établissements en 2020
- 27 Centres publics de formation professionnelle
- 353 Centres privés et certifiés de formation professionnelle
- Demande croissante en formation technique et professionnelle
- Besoin croissant en infrastructures de recherche, d'innovation et de renforcement des capacités humaines
- Proportion des effectifs d'élèves dans l'enseignement technique et la formation professionnelle : 4,2% en 2021

CLIMAT DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR

- Loi 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation
- la Loi N°038-2018/AN du 30 octobre 2018 portant code des investissements au Burkina Faso.
- Decret n°2020-240/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30 mars portant statut particulier du métier d'éducation, formation et promotion de l'emploi.
- Libéralisation du secteur de l'éducation
- Existence des cahiers de charge des structures privées d'éducation et d'enseignement

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

- Construction et exploitation de centres de formation professionnelle
- Constructions et exploitation des centres de recherche et de certification
- Offre de formation diplômante à distance
- Construction et exploitation de collèges et de lycées d'enseignement technique et de formation professionnelle

